Coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable en Hesbaye

Note d'information relative à

l'offre d'actions par HESBENERGIE SC

Le présent document a été établi par Muriel Flamand, administratrice de HesbEnergie SCES.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

Cette note d'information est correcte à la date du 29 octobre 2026.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. Dans les sociétés coopératives, l'instrument portait auparavant le nom de « part de coopérateur » ou « part ». Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code des sociétés et des associations, les "parts de coopérateur" sont appelées « actions ». En y souscrivant, le coopérateur (l'investisseur) devient propriétaire d'une partie des fonds propres de la coopérative (l'émetteur). Le coopérateur est soumis aux risques de la coopérative, y compris donc le risque de perte, totale ou partielle, des fonds investis. En cas de liquidation de la coopérative, les coopérateurs passent après les créanciers dans la répartition du produit de la vente des actifs.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont l'Assemblée Générale des coopérateurs décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des coopérateurs. L'action donne également un droit de vote à l'Assemblée Générale.

L'émetteur déclare les risques suivants :

Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :	HesbEnergie est une coopérative citoyenne d'énergies renouvelables qui investit directement dans des outils de production d'énergies renouvelables ou indirectement, en passant par des sociétés d'exploitation ou SPV. La coopérative a des activités dans l'éolien, le photovoltaïque, la

	biomasse, l'hydroélectrique et bientôt dans le stockage d'énergies. Ses projets sur les 12 prochains mois (tous ne se concrétiseront pas mais des études sont réalisées sur chaque secteur) : • au niveau *éolien*, la coopérative a des projets à l'étude pour participer via des SPV à l'exploitation de nouvelles éoliennes (il y a concrètement 2 projets avec des partenaires externes pour lesquels la demande de permis est en préparation), • au niveau *biomasse*, les projets de la coopérative sont le financement comme tiers-investisseur de chaufferies et réseaux de chaleur installés par Coopeos. De nouveaux projets de ce type sont à l'étude. • au niveau *photovoltaïque*, la coopérative a des opportunités concrètes avec des tiers (entreprises, collectivités, maisons de retraite, etc.) couvrant l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le financement par HesbEnergie. • au niveau des *batteries*, plusieurs projets sont développés avec des coopératives partenaires pour installer des outils de production, avec batteries • au niveau hydroélectrique, il n'y a pas de nouveau projet actuellement à l'étude. Au vu de ses activités, les principaux risques liés à HesbEnergie sont les suivants : • des retards dans la réalisation (construction) des installations pouvant entraîner un retard au démarrage et donc à la génération d'un chiffre d'affaires, • une modification des réglementations et des dispositifs d'aide à la production d'énergie verte (en particulier les règles relatives à la délivrance de Certificat Verts), • une variabilité des prix d'achat de gros de l'électricité produite par les installations de l'entreprise, • une insuffisance des fonds récoltés pouvant entraîner un report ou une annulation de certains projets en cours, ce qui entraînerait un retard dans la génération d'un chiffre d'affaires, • des aléas climatiques ou techniques, pouvant entraîner une chute de la production d'électricité (absence de vent, de soleil ou de précipitations, pannes, …) pendant un certain temps, • une catastrophe naturelle qui endommagerait durablement un site de production (Inondation, tempête, etc.), • un recours introduit par des tiers contre les permis obtenus pour la construction des installations de production, entraînant des retards dans la réalisation des projets ou l'annulation des permis, • une impossibilité d'obtenir les financements bancaires prévus dans les plans financiers de certains projets, ce qui pourrait entraîner leur annulation, • des difficultés pour un bénéficiaire d'un de nos financements (tiers-investissements) de payer ses traites dans les délais prévus, voire une défaillance de ce bénéficiaire. Les mesures d'atténuation suivantes sont prévues pour encadrer ces risques (ceux qui peuvent être mitigés, certains – comme par exemple ceux liés aux aléas climatiques – étant dépendants de facteurs tout à fait externes à la coopérative) :

	• l'implication d'une équipe qualifiée (du personnel) pour mener les projets et assurer leur suivi, tant sur le plan opérationnel dans un secteur où le temps est long entre l'idée et la réalisation effective du projet de construction. La coopérative dispose d'une équipe opérationnelle expérimentée de 2,5 ETP pour gérer ses projets et activités, • l'élaboration de budgets avec les partenaires sur les projets en cours d'étude afin d'anticiper les besoins de financement et gérer la trésorerie de HesbEnergie, • un suivi régulier des coûts liés aux projets et l'articulation des projets que la coopérative mène simultanément, • une campagne de communication pour la présente levée de fonds afin de maximiser les chances de trouver de nouveaux coopérateurs et partant les fonds pour assurer la concrétisation de certains projets en cours d'étude au sein de la coopérative, • un suivi des avancées politiques pour évaluer l'impact des changements législatifs et mesures de soutiens au secteur des énergies renouvelables.
Risques propres à l'émetteur – liés aux subventions :	La coopérative HesbEnergie ne dépend pas économiquement de subsides pour la réalisation de ses activités. Concernant les projets récents ou à l'étude, précisons qu'elle a : • obtenu, un subside d'environ 13.000 € de la Région wallonne pour développer un projet de batteries domestiques mutualisées et • demandé des subventions à la Région Wallonne pour deux projets de chaufferies biomasse pour un montant total d'environ 370.000 €. Si jamais ce montant n'est pas obtenu, la coopérative devra trouver d'autres sources de financement pour les deux projets.
Risques propres à l'émetteur – gouvernance :	Le Conseil d'administration de HesbEnergie est actuellement composé de 9 administrateurs qui ont des profils et expertises complémentaires pour la gestion de la coopérative. Les administrateurs sont bénévoles et il existe un risque de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ces personnes. Pour mitiger ce risque et s'assurer d'un suivi de l'entreprise, depuis sa constitution en 2013 : • le Conseil d'administration se réunit régulièrement, environ 8 fois par an, et s'assure d'une bonne communication entre ses membres, • le Conseil d'administration se concentre sur les missions stratégiques depuis quelques années puisque la coopérative a engagé du personnel dès 2023 (2,5 ETP à ce jour), et • l'information circule et les responsabilités sont dûment partagées entre les membres du Conseil d'administration. De plus, la Coopérative fait appel à des experts juridiques au besoin, afin de permettre aux administrateurs d'être dûment épaulés dans certaines tâches ou missions.
Autres risques :	Un autre risque lié à HesbEnergie est lié à ses investissements via d'autres structures juridiques : un risque d'insuffisance de revenus des filiales de production entraînant le refus par un des créanciers (banques) d'une distribution de dividendes à

	HesbEnergie. En cas de dégradation de la situation financière d'une ou plusieurs filiales de la coopérative, les créanciers pourraient en effet intervenir dans la gestion de l'entreprise concernée afin de protéger leurs investissements et donc leurs intérêts. Pour les investisseurs dans HesbEnergie, il s'agit donc d'un risque de manque de rentabilité (en répercussion) d'HesbEnergie. Pour atténuer ce risque, la situation financière des filiales de HesbEnergie est dûment suivie et analysée par l'équipe opérationnelle de la coopérative afin d'assurer la bonne santé financière globale de HesbEnergie.

Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

A. Identité de l'émetteur : HesbEnergie SCES agréée

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue du Chemin de fer, 4 1350 Orp-Jauche, Belgique
1.2 Forme juridique	Société coopérative agréée CNC et entreprise sociale (SCES agréée)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0542.748.157
1.4 Site internet	https://www.hesbenergie.be
2. Activités de l'émetteur	Conformément à l'article 3 de ses statuts, HesbEnergie « *a pour objet de :* • *Impliquer les citoyens dans le développement des énergies renouvelables de manière à assurer un contrôle démocratique sur la production et la fourniture d'énergie, en particulier en participant à la gestion et à l'exploitation de celles-ci au niveau local.* • *Réaliser des investissements à long terme dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie.* • *Promouvoir le recours aux énergies renouvelables et une utilisation rationnelle et responsable de celles-ci, ainsi que plus généralement les économies d'énergie.* • *Inciter ses coopérateurs à opter pour des solutions individuelles de production et de consommation d'énergie renouvelable et d'économie d'énergies.* *Les coopérateurs ne recherchent qu'un bénéfice patrimonial limité. Outre leur bénéfice patrimonial direct, les coopérateurs peuvent, à titre secondaire, bénéficier de certains avantages patrimoniaux indirects. Que ce soit dans l'exercice de ses activités propres ou le choix et la gestion de ses participations financières, la coopérative cherche à générer de manière équilibrée des profits économiques pour ses membres coopérateurs et des bénéfices environnementaux et sociaux. La coopérative peut notamment avoir des activités dans la production, l'achat et la vente d'énergie renouvelable (éolienne, solaire, hydraulique, biomasse, …). La coopérative cherchera à ce que ses coopérateurs puissent avoir accès à l'énergie*

	renouvelable produite. »
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Au jour de la publication de la présente note, seul un actionnaire détient plus de 5 % du capital de HesbEnergie : la société W.Alter SA (filiale de Wallonie Entreprendre).
4. Éventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Il n'existe pas d'opérations conclues entre l'émetteur et la personne visée au point précédent et/ ou des personnes liées autres que des actionnaires.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Au jour de la publication de la présente note, la société est gérée par un conseil d'administration composé des personnes physiques suivantes : • Stéphane de Walque : président du Conseil d'administration, • Muriel Flamand, Valérie Magerus, Emmanuel Mertens, Donatienne Portugaels, Philippe Bajoit, Philippe Henry, Carole Pisula : administrateurs, et • Olivier Nagelmackers : administrateur-délégué.
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Il n'y a pas de comité de direction.
5.3 Identité du délégué à la gestion journalière.	Au jour de la publication de la présente note, le délégué à la gestion journalière est Olivier Nagelmackers.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Conformément à l'article 18 des statuts de HesbEnergie, le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement. Aucune pension, retraite ou autre avantage n'est provisionné.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire aux comptes. Les comptes de la coopérative sont vérifiés par deux vérificateurs aux comptes (bénévoles) désignés par l'Assemblée générale et qui rapportent à celle-ci. Il s'agit de Michel Magerus et Fabienne

	Marnette.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Les comptes publiés au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2025 sont dûment annexés à la présente note d'information. Les comptes annuels annexés n'ont pas été audités par un commissaire mais ont fait l'objet d'une vérification par un collège de deux vérificateurs aux comptes désignés par l'Assemblée générale parmi les coopérateurs : Michel Magerus et Fabienne Marnette.
2. Fonds de roulement net.	Le fonds de roulement net de HesbEnergie au 30/09/2026 s'élève à 875.774 € (actifs circulants – dettes à court terme). L'émetteur atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.
3.1 Capitaux propres.	Les capitaux propres de HesbEnergie au 30/09/2026 s'élèvent à 3.481.269 €. Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) permet d'estimer la proportion des fonds propres par rapport aux fonds étrangers. Pour la coopérative, il est de 78% au 30/09/2026. Plus le ratio est élevé, plus l'organisation est indépendante.
3.2 Endettement.	L'endettement total de la coopérative au 30/09/2026 est de 852.733 €
3.3 Date prévue du break-even.	Le break-even a été atteint en 2021, année lors de laquelle HesbEnergie a apuré sa perte reportée.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Stabilisation de HesbEnergie sur cette année 2026

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun.
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	1 action à 125 €.
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	• 200 actions, soit 25.000 €, pour les personnes physiques, • pas de montant maximal d'investissement pour les personnes morales
2. Prix total des instruments de placement offerts.	1.000.000 €.
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	29/10/2026

3.2 Date de clôture de l'offre.	28/10/2027. La coopérative se réserve toutefois le droit de clôturer anticipativement l'offre.
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions, après approbation de l'admission du coopérateur par le Conseil d'administration.
4. Droit de vote attaché aux parts.	Conformément à l'article 25, §1, des statuts de HesbEnergie, pour la prise de décision au sein de la coopérative, « *une personne = une voix* », quel que soit le nombre de parts détenues par les coopérateurs. Toutefois, une proposition de modification des statuts, en ce compris la modification de l'objet social, doit réunir une double majorité : au sein de l'ensemble des coopérateurs et au sein des coopérateurs ayant la qualité de fondateurs.
5. Modalité de composition du Conseil d'administration.	Conformément à l'article 15 des statuts de HesbEnergie, le Conseil d'administration est composé de 1 à plusieurs administrateurs (9 actuellement, en ce compris l'administrateur-délégué), élus à la majorité simple par l'Assemblée générale, parmi les coopérateurs ou non, sans limitation de durée de mandat. Les statuts prévoient : • la présence la plus équilibrée possible de personnes des deux sexes au sein du Conseil (dans la mesure du possible), et • que les administrateurs ne peuvent être liés à la société par un contrat de travail.
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	La présente offre de parts est destinée à financer des investissements dans divers projets de la coopérative qui sont à l'examen ou en cours de réalisation, plus particulièrement : • le développement de plusieurs projets de parcs éoliens, de chaufferies biomasse et d'installations photovoltaïques répartis sur le territoire de la Hesbaye, • une participation additionnelle de la coopérative dans la société COCITER, fournisseur d'électricité verte, • un prêt à d'autres coopératives poursuivant des objectifs similaires dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie, et • la constitution d'une réserve pour rembourser la société W.Alter lors de son retrait progressif du capital de HesbEnergie (à partir de 2026).
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	Les actions proposées via la présente offre permettront de constituer les fonds propres nécessaires au financement des projets mentionnés ci-dessus sous le point B1. Si nécessaire, ils seront complétés par des emprunts bancaires et des prêts subordonnés. Les projets sont aussi menés avec des coopératives partenaires qui apporteront une partie des fonds propres nécessaires.

	Chaque projet fait l'objet d'un plan financier qui détaille notamment les financements nécessaires et les différentes sources de financement.
3. Autres sources de financement pour la réalisation des investissements considérés	Les autres sources de financement pour la réalisation des divers projets d'investissements directs ou indirects sont : • des emprunts subordonnés privés et emprunts bancaires conclus par les filiales constituées pour gérer les projets, et • des partenariats conclus avec d'autres coopératives qui apportent une partie des fonds propres nécessaires, et • des subsides à l'investissement (certains étant accessibles, par projet, comme par exemple pour les investissements dans des chaufferies en biomasse).
4. Pour plus d'information, veuillez consulter le site https://www.hesbenergie.be	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Actions de la coopérative HesbEnergie.
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros.
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Action.
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	125 €.
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2024	La valeur comptable de la part au 31/12/2025 est supérieure à 125 € mais en cas de départ (démission ou exclusion), le coopérateur sortant a droit au maximum à la valeur nominale de sa part (voir point 2.5).
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre	Oui, il y a un risque de fluctuation du prix du titre. Le remboursement éventuel des actions à l'associé se fait à la valeur comptable telle qu'elle résulte du bilan de l'année au cours de laquelle la démission a été donnée, sans toutefois que le montant remboursé soit supérieur à la valeur nominale.
3. Date d'échéance et/ou modalités de remboursement.	Conformément à l'article 13 des statuts de HesbEnergie, un actionnaire a le droit de démissionner de la société à charge de son patrimoine selon les modalités suivantes : • la démission ne peut intervenir que pendant les six premiers mois de l'exercice social, • la démission peut porter sur l'ensemble ou une partie des actions de l'actionnaire, • la demande de démission doit être adressée à l'organe d'administration par courrier ordinaire au siège de la société ou par e-mail à l'adresse électronique de la société, • la démission prend effet le dernier jour du 6ème mois de l'exercice, et la valeur de la part de retrait doit être

	payée au plus tard dans le mois qui suit, • le montant de la part de retrait pour les actions pour lesquelles il y a démission est équivalant au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés, diminué avec le montant de l'apport non encore libéré ou déjà remboursé pour ces actions, sans toutefois que le montant remboursé soit supérieur à la valeur nominale des actions concernées (donc au maximum : remboursement de la valeur nominale), et • le montant auquel l'actionnaire a droit à la démission est soumis aux règles de la distribution de réserves et est suspendu si l'application de ces dispositions n'autorise pas la distribution, sans qu'un intérêt ne soit dû sur ce montant.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Les dettes bancaires ont le premier rang, les emprunts subordonnés le rang suivant. Les actions détenues par les coopérateurs ont le dernier rang.
5. Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Conformément à l'article 10 des statuts de HesbEnergie, les parts sociales sont librement cessibles entre vifs ou transmises pour cause de décès, à des associés. Elles peuvent être transmises à des tiers non associés, moyennant l'agrément du Conseil d'administration.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	Non applicable.
7. Politique de dividende	Conformément à l'article 28 des statuts de HesbEnergie, un dividende peut être proposé par le Conseil d'administration et voté par l'Assemblée générale en cas de bénéfice à affecter (dividende toutefois de maximum 6% et le montant du dividende à verser aux actionnaires ne peut être fixé qu'après fixation d'un montant que la société réserve aux projets ou affectations qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de son objet).
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	En cas de distribution de dividende, la date de paiement est fixée par l'assemblée générale qui valide l'allocation du résultat de HesbEnergie.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de maximum 30% est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le précompte mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833 € de dividendes (exercice 2027, revenus 2026) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,90 € de précompte mobilier retenu (833 € de dividende x 30%).
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à HesbEnergie SC, Rue du chemin de fer 4 à 1350 Orp-Jauche ou info@hesbenergie.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tél : 02 702 52 20, Email : contact@mediationconsommateur.be).
Droit applicable	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge
Autres	Compte bancaire : BE92 0019 0778 8623 Site internet : https://www.hesbenergie.be Email : info@hesbenergie.be

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HesbEnergie**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue du Chemin de Fer(O) N° : 4 Boîte :
Code postal : 1350 Commune : Orp-Jauche
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon
Adresse Internet : www.hesbenergie.be
Adresse e-mail : info@hesbenergie.be

Numéro d'entreprise 0542.748.157

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 22-04-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 05-04-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Deboyser Bernard
Administrateur
Rue de la Distillerie 5 1
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Mertens Emmanuel
Administrateur
Rue Leman 3
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Reginster Gregoire
Administrateur
Avenue des Vallées 24A
1341 Céroux-Mousty
BELGIQUE

Hellemans Julie
Administratrice
Rue des Palais Outre Ponts 422B 2.3
1020 Laeken
BELGIQUE

De Groot Maarten
Administrateur
Rue de l'Eglise 31
4260 Braives
BELGIQUE

Flamand Muriel
Vice-présidente du CA
Chaussée de Namur 57
1315 Incourt
BELGIQUE

Nagelmackers Olivier
Administrateur-Délégué
Rue du Chemin de Fer 4
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

De Walque Stéphane
Président du CA
Rue de la Brasserie 13
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Magerus Valérie
Administratrice
Rue de la Gobie 65
1360 Perwez
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**2.112.152**	**1.865.469**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**35.831**	**35.313**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**467.596**	**507.406**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	263	579
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	467.334	506.827
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**1.608.725**	**1.322.750**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.234.881**	**1.135.962**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**486.720**	**160.790**
Créances commerciales		40	81.957	12.547
Autres créances		41	404.762	148.243
Placements de trésorerie		50/53	**175.000**	
Valeurs disponibles		54/58	**566.205**	**975.172**
Comptes de régularisation		490/1	**6.957**	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**3.347.033**	**3.001.431**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**2.926.300**	**2.613.091**
Apport		10/11	**2.580.557**	**2.459.182**
Disponible		110	2.561.182	2.439.807
Indisponible		111	19.375	19.375
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**345.743**	**128.440**
Subsides en capital		15		**25.469**
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**420.734**	**388.340**
Dettes à plus d'un an		17	**257.511**	**278.561**
Dettes financières		170/4	257.511	278.561
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	257.511	278.561
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**163.222**	**109.779**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	21.050	20.767
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	58.687	8.195
Fournisseurs		440/4	58.687	8.195
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.580	16.827
Impôts		450/3		10.697
Rémunérations et charges sociales		454/9	5.580	6.130
Autres dettes		47/48	77.906	63.991
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**3.347.033**	**3.001.431**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	26.969	-5.435
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	40.941	26.323
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	41.503	41.885
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.018	1.282
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	11.942	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-68.436**	**-74.926**
Produits financiers		75/76B	**367.228**	**162.426**
Produits financiers récurrents		75	367.228	162.426
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**4.078**	**5.472**
Charges financières récurrentes		65	4.078	5.472
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**294.714**	**82.028**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	**0**	**-2.280**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**294.714**	**84.308**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**294.714**	**84.308**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**423.154**	**202.214**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	294.714	84.308
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	128.440	117.906
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**345.743**	**128.440**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**77.411**	**73.774**
Rémunération de l'apport		694	77.411	73.774
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**45.590**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	14.153	
Cessions et désaffectations		8039	19.165	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**40.578**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**10.277**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	1.694	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109	7.223	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**4.748**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**35.831**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**596.595**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**596.595**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**89.189**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	39.810	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**128.998**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**467.596**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**1.322.750**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	285.975	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**1.608.725**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**1.608.725**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissement des frais de co-développement sur une durée de 20 ans à dater du lancement du projet.
Amortissement des chaufferies en tiers-investissement sur la durée du tiers investissement, soit entre 5 et 15 ans.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Aux vents de Liège 0743931404 Société à responsabilité limitée Rue du Moulin 107 C 4432 Alleur BELGIQUE					2024-12-31	EUR	1.457.933	270.556
Marchôvent 0697868775 Société anonyme Rue du Pré des Boeufs 12 A 5380 Fernelmont BELGIQUE					2023-12-31	EUR	748.625	-75.463
Mont Eole 1003957324 Société à responsabilité limitée Rue de la Gobie 65 1360 Perwez BELGIQUE					2024-12-31	EUR	829.854	54.854
Moulin du Zéphyr 0765614169 Société à responsabilité limitée Rue de la Distillerie 5 1 1350 Orp-Jauche BELGIQUE					2024-12-31	EUR	482.548	171.288

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100		1,3	0,7	0,5
Nombre d'heures effectivement prestées	101		1.057	1.057	776
Frais de personnel	102				

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105		2	1,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		2	1,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		2	1,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203		1	0,6
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		2	1,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		1	0,6
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HesbEnergie**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue du Chemin de Fer(O) N° : 4 Boîte :
Code postal : 1350 Commune : Orp-Jauche
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon
Adresse Internet : www.hesbenergie.be
Adresse e-mail : info@hesbenergie.be

Numéro d'entreprise 0542.748.157

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 28-01-2026

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 11-04-2026

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2024 au 31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Pisula Carol
Administratrice
Rue de l'Eglise 31
4260 Braives
BELGIQUE

Portugaels Donatienne
Administratrice
Rue Ernest Feron 50
5310 Eghezée
BELGIQUE

Mertens Emmanuel
Administrateur
Rue Leman 3
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Flamand Muriel
Vice-présidente du CA
Chaussée de Namur 57
1315 Incourt
BELGIQUE

Nagelmackers Olivier
Administrateur-Délégué
Rue du Chemin de Fer 4
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Bajoit Philippe
Administrateur
Rue de la fusion 23
4280 Hannut
BELGIQUE

De Walque Stéphane
Président du CA
Rue de la Brasserie 13
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Magerus Valérie
Administratrice
Rue de la Gobie 65
1360 Perwez
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**3.606.669**	**2.112.152**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**73.676**	**35.831**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**1.924.238**	**467.596**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	0	263
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.924.238	467.334
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**1.608.755**	**1.608.725**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.084.942**	**1.234.881**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**411.854**	**486.720**
Créances commerciales		40	37.415	81.957
Autres créances		41	374.440	404.762
Placements de trésorerie		50/53	**450.000**	**175.000**
Valeurs disponibles		54/58	**221.459**	**566.205**
Comptes de régularisation		490/1	**1.629**	**6.957**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**4.691.611**	**3.347.033**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**3.416.394**	**2.926.300**
Apport		10/11	**2.821.307**	**2.580.557**
Disponible		110	2.801.932	2.561.182
Indisponible		111	19.375	19.375
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**405.028**	**345.743**
Subsides en capital		15	**190.060**	
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.275.216**	**420.734**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**911.150**	**257.511**
Dettes financières		170/4	911.150	257.511
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	312.848	257.511
Autres emprunts		174/0	598.302	
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**364.067**	**163.222**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	224.143	21.050
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	37.006	58.687
Fournisseurs		440/4	37.006	58.687
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	28.551	5.580
Impôts		450/3	11.918	
Rémunérations et charges sociales		454/9	16.633	5.580
Autres dettes		47/48	74.367	77.906
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**4.691.611**	**3.347.033**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-55.111	26.969
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	97.331	40.941
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	57.004	41.503
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.160	1.018
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		11.942
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-210.606**	**-68.436**
Produits financiers		6.4	75/76B	**376.072**	**367.228**
Produits financiers récurrents			75	376.072	367.228
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**21.538**	**4.078**
Charges financières récurrentes			65	21.538	4.078
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**143.928**	**294.714**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**0**	**0**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**143.928**	**294.714**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**143.928**	**294.714**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**489.671**	**423.154**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	143.928	294.714
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	345.743	128.440
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**405.028**	**345.743**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**84.644**	**77.411**
Rémunération de l'apport		694	84.644	77.411
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**40.578**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	40.898	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**81.476**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**4.748**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	3.052	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**7.800**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**73.676**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**596.595**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	1.510.593	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**2.107.187**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**128.998**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	53.951	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**182.949**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**1.924.238**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**1.608.725**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	30	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**1.608.755**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**1.608.755**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**224.143**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**696.602**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**214.548**
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1,1	0,7
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66		**11.942**
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		11.942
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissement des frais de co-développement sur une durée de 20 ans à dater du lancement du projet.
Amortissement des chaufferies en tiers-investissement sur la durée du tiers investissement, soit entre 5 et 15 ans.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Aux vents de Liège 0743931404 Société à responsabilité limitée Rue du Moulin 107 C 4432 Alleur BELGIQUE					2025-12-31	EUR	1.445.422	137.489
Marchôvent 0697868775 Société anonyme Rue du Pré des Boeufs 12 A 5380 Fernelmont BELGIQUE					2025-12-31	EUR	711.605	133.723
Mont Eole 1003957324 Société à responsabilité limitée Rue de la Gobie 65 1360 Perwez BELGIQUE					2025-12-31	EUR	1.099.298	269.443
Moulin du Zéphyr 0765614169 Société à responsabilité limitée Rue de la Distillerie 5 1 1350 Orp-Jauche BELGIQUE					2025-12-31	EUR	442.631	110.083

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	0	2	1,1	0,7
Nombre d'heures effectivement prestées	101		2.091	2.091	1.058
Frais de personnel	102		97.331	97.331	40.941

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105		2	1,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		2	1,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		1	0,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203		1	0,8
Femmes	121		1	0,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		2	1,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		1	0,5
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		1	0,5

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	